



ASIE/PHILIPPINES - Loi sur la « santé reproductive » : les Evêques exhortent les hommes politiques à respecter le droit à la vie

Cebu (Agence Fides) – « La vérité doit être à la base de la loi ». La nation a besoin d'une norme « pour affirmer et protéger la vérité concernant la dignité de la personne humaine, créée à l'image de Dieu, la sainteté de la famille, cellule de la société que notre Constitution reconnaît également comme fondement de la nation » : c'est ce qu'affirme une Lettre ouverte que les Evêques philippins ont adressé aujourd'hui, 12 décembre, aux Parlementaires des Philippines à l'occasion du vote concernant le projet de « loi pour la santé reproductive » arrivé au terme de son parcours parlementaire. La Lettre, signée par S.Exc. Mgr José Palma, Archevêque de Cebu et Président de la Conférence épiscopale, et parvenue à l'Agence Fides, invite les membres du Congrès à « respecter le droit à la vie, le droit des couples mariés à fonder une famille selon leurs convictions religieuses et morales propres et à être les premiers éducateurs de leurs enfants ».

Dans le processus d'approbation d'une mesure législative, remarquent les Evêques, « ce n'est pas la loi du plus fort qui doit prévaloir mais la vérité, qui doit être la base du droit ». Citant le Pape Benoît XVI, les Evêques indiquent par ailleurs qu'il ne peut exister non plus une « attitude arbitraire de la part de l'Etat » qui impose sa morale. Une loi sur une matière éthiquement sensible comme celle-là « doit être vécue comme quelque chose de véritablement partagé par tous ». Et si les citoyens se sont rebellés, cela a eu lieu parce que le projet « est perçu non pas comme l'expression d'une justice mais comme un produit du despotisme ». Le projet de « loi sur la santé reproductive » doit donc être rejeté parce que « les Philippines ont besoin d'une loi qui unisse et non pas qui divise ».

Mgr José Palma invoque l'intercession particulière de Notre-Dame de Guadalupe, Patronne du mouvement catholique pour la vie « dont la fête est célébrée en ce jour » afin que les législateurs « puissent se laisser guider par l'Esprit Saint », les invitant, à « ne pas avoir peur » de toutes les voix qui cherchent à les influencer et à « obéir à Dieu et non pas à l'homme ». (PA) (Agence Fides 12/12/2012)